



Doc. 15272  
21 avril 2021

## Le fonctionnement des institutions démocratiques en Turquie

### Amendement<sup>1</sup> n° 1

*Dans le projet de résolution, paragraphe 15, supprimer les mots:*

« , à la demande du Parti du mouvement nationaliste (MHP), »

#### *Note explicative*

La demande de dissolution du HDP n'a pas été lancée à l'initiative du MHP. Il s'agit d'une erreur factuelle, car le Procureur général a lancé la procédure de son propre chef.

#### *Déposé par:*

YILDIZ Ahmet, Turquie, NI  
ALTUNYALDIZ Ziya, Turquie, NI  
BÜYÜKGÜMÜŞ Ahmet, Turquie, NI  
ERDEM Arzu, Turquie, NI  
ÖZŞAVLI Halil, Turquie, NI  
YAŞAR Serap, Turquie, NI

---

1. 2021 - Deuxième partie de session

